

Distribution gratuite de récupérateurs d'eau de pluie : un geste pour l'environnement

(<https://ville-cachan.fr/actualites/distribution-gratuite-de-recuperateurs-d-eau-de-pluie/>)

Dans le cadre de son engagement pour la préservation des ressources en eau et la réduction de la consommation d'eau potable, **l'établissement public territorial (EPT) du Grand-Orly Seine Bièvre lance, à partir du 2 juillet 2025, une opération de distribution gratuite de récupérateurs d'eau de pluie à destination des habitants des 24 communes du territoire.**

Opération « Mon eau de pluie » : adoptons des écogestes en matière de gestion de l'eau

Cette initiative s'inscrit dans la politique de gestion raisonnée des eaux de pluie et a pour objectif d'encourager les pratiques écoresponsables au quotidien.

Ainsi, 6 000 kits de récupérateurs d'eau de pluie seront mis gratuitement à disposition des foyers éligibles résidant dans une maison individuelle, dans la limite d'un kit par habitation. Les kits, constitués d'une cuve de 350 litres et d'un collecteur de gouttière, sont conçus pour une installation facile et adaptée aux besoins des particuliers.

Les équipements, fabriqués en France à partir de matières 100% recyclées, sont traités anti-UV pour garantir une durée de vie prolongée. Ce choix s'inscrit dans une volonté forte de contribuer à une gestion durable des ressources naturelles.

Comment obtenir un récupérateur d'eau ?

Dès le 2 juillet 2025, les Cachanais peuvent commander leur récupérateur d'eau de pluie via la plateforme en ligne dédiée, moneaudedepluie.fr. La commande est ouverte dans la limite des stocks disponibles et les équipements seront livrés en septembre 2025.

Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, des bons de commande seront bientôt disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville.

Les avantages de l'utilisation de l'eau de pluie

L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie présente plusieurs avantages non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les finances des habitants :

- Préservation de l'eau potable : en utilisant l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des véhicules ou le nettoyage des extérieurs, vous réduisez votre consommation d'eau potable, précieuse et souvent source de dépenses élevées.
- Valorisation des espaces verts : l'eau de pluie, plus douce que l'eau du robinet, est idéale pour nourrir les plantes et favoriser la biodiversité locale.
- Réduction des inondations : les fortes précipitations, de plus en plus fréquentes, peuvent entraîner des risques d'inondations. Le récupérateur d'eau de pluie permet de limiter les ruissellements et ainsi, de participer à la gestion des eaux pluviales.
- Impact économique : en économisant sur votre consommation d'eau potable, vous réduisez vos factures tout en contribuant à la gestion collective de cette ressource essentielle.

À noter

Il est strictement interdit de consommer l'eau de pluie. Vous ne devez donc pas la boire. Vous ne devez pas non plus l'utiliser pour cuisiner ou laver la vaisselle.

En savoir plus sur la réglementation sur le site servicepublic.fr

Les stocks sont limités, mais cette opération pourrait être renouvelée par le Grand-Orly Seine Bièvre sur plusieurs années, selon son succès et le budget alloué.

Grand-Orly Seine Bièvre

Bâtiment Askia, 11, avenue Henri Farman, 94398 Orly aérogare Cedex

01 78 18 22 23

Lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h30
à 17h

Samedi, dimanche : fermé

www.grandorlyseinebievre.fr